

## Newsletter Mars 1999

### Communiqué de presse

Contact: Vivienne Gaskell  
Vice President, Corporate Communications  
Tel 32.10 - 47 59 71

Louvain-la-Neuve, Belgium  
19 mars 1999.

### Offre en souscription publique d'actions nouvelles avec strips VVPR. Plus de 90% des droits de priorité ont été exercés

La tranche avec droit, qui a été clôturée ce jeudi 18 mars et qui compte tenu de l'intention annoncée de certains actionnaires de renoncer à leurs droits, portait sur maximum 30% de l'Offre, a également connu un très vif succès avec une souscription de plus de 90% des titres offerts dans cette tranche.

Ayant été sursouscrite plus de 6 fois, l'offre hors droit de priorité portant sur plus de 70% du total de l'Offre avait connu un succès remarquable et avait dû être clôturée par anticipation dès le mercredi 10 mars.

Une clé de répartition provisoire a été publiée le 13 mars dernier. La clé de répartition définitive pour la tranche hors droit de priorité des particuliers est la suivante:

Actions demandées	Nombre attribué
1 à 3	tout
4 à 20	3
>20	7

Pour faire face à la forte demande, et conformément aux dispositions prévues dans le prospectus d'émission, IBA, en accord avec la Banque Bruxelles Lambert, a décidé d'exercer l'option d'allocation supplémentaire à concurrence de 40.665 actions. Ceci porte le montant global de l'Offre à environ EUR 29 millions (BEF 7 milliards), soit la limite maximale autorisée dans le cadre de l'offre.

Vu la forte demande des investisseurs institutionnels, tant en Belgique qu'à l'étranger, IBA a décidé, en accord avec la Banque Bruxelles Lambert, d'allouer 60% de l'offre hors droit de priorité aux investisseurs institutionnels, le solde de 40% étant réservé aux investisseurs particuliers.

Le paiement et la première cotation des actions nouvelles sur le Premier Marché de la Bourse de Bruxelles (marché à terme continu) sont prévus pour le mardi 23 mars 1999.

[Pour tout complément d'information, veuillez nous contacter.](#)